que j'écrivais dans la Gazette Médicale de juin 1887 (page 232). "Je le regrette, je suis las de voir nos représentants baisser pavillon devant la moindre objection à un ordre de choses qui n'est pas parfait, sans doute, mais qui est un progrès sur le passé."

C'est à la lecture de cette remarque, un peu acerbe, mais bien appropriée, que vous vous êtes allumé d'un beau seu s'indignation au milieu duquel vous vous êtes écrié: "Attendez la prochaine réunion du Bureau et vous vous convaincrez que nous ne sommes pas hommes à baisser pavillon, à nous agenouiller piteusement devant nos adversaires, mais que nous savons rendre justice à qui il appartient, etc., etc." Vous aviez déjà dit: "Cette promesse nous engage pour l'avenir, nous y serons sidèles." J'acceptai avec réticence cette déclaration, sachant bien qu'elle n'était qu'un bruit de gobelet et j'attendis patiemment l'assemblée du Bureau. Vous vous vantiez de porter de l'or, je savais que ce n'était que du vent.

L'assemblée eut lieu: les mêmes objections s'élevèrent, vous n'eûtes pas le courage d'y répondre; donc, vous ne fûtes pas fidèle à votre promesse.

Donc, vous avez oublié votre engagement.

Donc, je dois croire que vous êtes homme à baisser pavillon, à vous agenouiller piteusement devant vos adversaires.

Donc, vous n'avez pas su rendre justice à qui il appartient.

Vous avez traité d'une manière indigne, celle du mépris, une question de la plus haute importance. Le vote, sans correctif, dont vous devez connaître la brutalité, a été votre unique réponse ; eh! bien, rappelez-vous que, "à vaincre sans périls on triomphe sans gloire."

Vous avez cru que c'est une douce condition de vaincre sans combattre : cui sit conditio dulcis sine pulvere palmæ. (Horace, Ep. 1, 1-51.)

Vous vous êtes chargé d'un poids que vous ne pouviez porter, vous avez plié ensuite et vous vous êtes soustrait au fardeau. C'est une conduite que le poète Properce qualifie de la manière suivante:

Turpe est, quod nequas, capiti committere pondus, Et pressum inflexo mox dare terga genu.

\* \*

Prenez note, chers lecteurs, de la confession suivante qui se trouve au cours de la lettre de Mr le Dr Marsil et servez-vous-en à l'heure propice. "Sauvegardons, dit-il, autant que possible, les intérêts de notre corps médical par une bonne loi, *infiriment meilleure* que celle qui va être soumise à la législature."